



590 rue Buissonnière - CS 37666 - 31676 LABEGE CEDEX - Tél 05 81 91 93 00 - Fax 05 62 26 09 39 - contact@cdg31.fr - www.cdg31.fr

Envoyé en préfecture le 08/02/2017

Reçu en préfecture le 08/02/2017

Affiché le

SLG

ID: 031-283100022-20170106-DE2017_09-DE

Centre de Gestion

de la Fonction Publique Territoriale
de la Haute-Garonne

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JANVIER 2017

DELIBERATION N°2017-09

OBJET : Approbation du Compte Administratif 2016
Arrêt du Compte de Gestion 2016

BUDGET ANNEXE

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES

Administrateurs titulaires présents : M. IZARD, Mme HORN, M. SAVELLI, MM. SOLERA, CARON-JOURDA, PORTET, GRENIER, KARSENTI, Mme DESMETTRE, MM. TENE, LAVAL, Mme BRUNET.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : MM. POUVILLON, CHATONNAY, CADAS.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : M. RASPEAU représenté par M. SAVELLI.

COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Administrateurs titulaires présents : Mme COUTTENIER.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : M. FONTES.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : M. CAPBLANQUET représenté par M. LAVAL.

REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Administrateurs titulaires présents : Mme VOLTO.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme FLOUREUSSES représentée par M. IZARD.

Contenu délibération :

Le Président rappelle aux membres de l'Assemblée que le Conseil d'Administration doit :

- entendre, débattre et arrêter le Compte de Gestion 2016 du Comptable Public afférent au budget annexe ;
- examiner et approuver le Compte Administratif 2016 afférent au budget annexe.

L'approbation du Compte Administratif devant être réalisée en son absence, le Président se retire et l'Assemblée est présidée par Madame Odile HORN, 2ème Vice-Présidente.

Madame HORN propose d'arrêter le Compte Administratif afférent au Budget Annexe pour l'exercice 2016, comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Recettes	1 211 063.57€
Dépenses	1 151 419.19€
Excédent de l'exercice	59 644.38€
Excédent reporté	155 694.62€
Excédent global	215 339.00 €

Après en avoir délibéré et après étude du Compte Administratif, examen du Compte de Gestion, vérification de la conformité des deux documents et débats, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité en ce qui concerne le Budget Annexe 2016 :

- d'approuver le Compte de Gestion 2016 établi par le Payeur Départemental ;
- d'approuver à l'unanimité les résultats 2016 et d'adopter le Compte Administratif 2016 qui est conforme au Compte de Gestion 2016 du Payeur Départemental ;
- de donner mandat au Président pour toute opération en lien avec l'exécution des points précédents.

Fait à Labège,

Le **26 JAN. 2017**

Le Président,
Pierre IZARD